



COMMUNIQUE DE LA MISSION DES NATIONS UNIES POUR LE SUIVI DES AVANCEES REALISEES DANS LA PREPARATION DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 9 NOVEMBRE

Du 26 septembre au 30 septembre 2023, une mission des Nations Unies conduite par le Représentant spécial du Secrétaire général auprès de l'Union Africaine, Parfait Onanga-Anyanga, a été déployée à Madagascar dans le cadre du suivi des avancées réalisées dans la préparation de l'élection présidentielle du 9 novembre 2023. La délégation était composée de représentants des Divisions de l'Afrique de l'Est et de l'Assistance électorale du Département des Affaires politiques et consolidation de la paix, du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, du Programme des Nations Unies pour le développement, et a bénéficié de l'appui du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies à Madagascar, Issa Sanogo. Cette mission fait suite à une précédente mission déployée au mois de mars dernier, à la requête du Gouvernement de Madagascar.

Durant son séjour, la délégation a rencontré les principaux acteurs nationaux impliqués dans le processus électoral ; notamment, la Haute cour constitutionnelle (HCC), la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le Président du Sénat, le Premier Ministre, Chef du gouvernement collégial, des membres du gouvernement, des candidats à l'élection présidentielle, des Organisations de la société civile et le Conseil des Eglises Chrétiennes de Madagascar (FFKM). La mission a également eu des échanges fructueux avec des représentants de la communauté diplomatique.

La mission réitère l'engagement du Système des Nations Unies à appuyer le peuple et le gouvernement de Madagascar dans l'organisation d'une élection présidentielle crédible et transparente dans un climat socio-politique apaisé. La mission encourage toutes les parties prenantes du processus électoral à prioriser l'intérêt national et à

résoudre leurs différends par la concertation et de manière pacifique en vue de renforcer la confiance, en utilisant les mécanismes et cadres institutionnels établis par la Constitution malagasy. La mission appelle également tous les acteurs de la société malagasy, en particulier la classe politique et les médias, à s'abstenir de disséminer et à combattre tout discours qui pourrait inciter à la haine, à la discrimination, à la division ou à la violence avant, pendant et après l'élection présidentielle.

Enfin, la mission appelle toutes parties prenantes au processus électoral à la retenue et à faire montre d'un sens élevé de responsabilité. Elle réaffirme aussi le droit de toutes les parties de s'exprimer et de se réunir pacifiquement ainsi que l'importance de poser les jalons d'un processus électoral équitable et crédible qui produirait un résultat accepté par tous et reflétant la volonté du peuple. Un tel résultat permettra à Madagascar de renforcer son ancrage démocratique ainsi qu'une meilleure mobilisation de tout son potentiel en faveur des Objectifs de développement durable, en particulier la lutte contre la pauvreté, avec le soutien de la communauté internationale.

Fait à Antananarivo le 01^{er} octobre 2023.